

informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

GRAND TOULOUSE
PUL



Luttes en région
CHIVA



A la une
ANRAS



Actualité régionale
Ratier Figeac

N° 217 *Février 2015*

12^e Conférence Régionale



Editorial	2
A la une	3
• ANRAS	
Luttes en région	4
• CHIVA	
Professions	5
• Santé - Action Sociale	
Histoire sociale	6
• Assemblée Générale de l'IRHS	



Dossier7

12e Conférence Régionale CGT
Midi-Pyrénées
17 et 18 décembre 2014
à Luz-Saint-Sauveur (65)

Activité CGT/CESER11

- Les interventions de la CGT

Vie syndicale13

- Elections Fonctions Publiques

Actualité régionale14

- Ratier Figeac



Comité Régional CGT
Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 217 • Février 2015
N° d'inscription à la CP 0216505720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Lionel Pastre

Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23

e-mail : cgt.crimp@orange.fr

site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :

Sandrine Bellin

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Imprimé par le

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

2015, la CGT face à l'histoire...

A l'heure de ses 120 ans, construisons le vœu que la CGT organise une année pleine de luttes et de victoires pour le progrès social, pour l'emploi, pour des salaires qui permettent de vivre dignement de notre travail.

En ce 7 janvier, nous avons débuté l'année, traversée par un sentiment mêlé de peine et de colère devant le drame de Charlie Hebdo et ses victimes dont plusieurs sont des camarades syndiqués à la CGT. L'ampleur des rassemblements spontanés dépassant tous les clivages a démontré la capacité de mobilisation de notre pays, son courage pour refuser la peur et son exigence de démocratie, de Liberté, d'Egalité et de Fraternité. Face à ce moment historique, le manque de hauteur des discours peut étonner, voire effrayer, tant les messages autoritaires portant la guerre, l'état policier et l'école moralisatrice, transpirent la récupération, sont à l'opposé des « Charlie » et constituent un réel danger!

Prenons du recul, Liberté, Egalité, Fraternité ces mots sont-ils toujours au cœur de notre société?

LIBERTE, lorsque l'éducation n'a plus les moyens d'une émancipation inscrite dans l'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, **LIBERTE d'EXPRESSION**, lorsque la pensée unique baillonne les médias,

EGALITE, lorsque les inégalités sociales, culturelles, sanitaires ne cessent de se creuser,

FRATERNITE, lorsque la division est devenue l'outil privilégié de gouvernance.

Non, la domination du capitalisme et les gouvernements successifs à ses ordres ont vidé de leur contenu chacune de ces valeurs, programmant une société dénuée de perspectives désorientant les salariés, nourrissant l'exaspération, l'intolérance, le repli sur soi, la haine de l'autre et en conséquence ouvrant la voie à l'obscurantisme! Pour combattre le « Capital », ses injustices, ses dérives, le « mouvement Social » a besoin de se réapproprier des repères fondamentaux, et d'incarner l'espoir en renouant avec une utopie qui n'a jamais été aussi accessible. Pour cela, construisons une CGT plus nombreuse, plus forte, porteuse de valeurs de lutte, de classe et de masse pour revendiquer et gagner le progrès social par une autre répartition des richesses

Face à des enjeux mondialisés, la place du syndicalisme sera déterminante et la CGT doit réaffirmer ses valeurs internationaliste car si Syriza, podemos constitue un espoir, l'histoire rappelle que l'alternance politique n'a jamais pu se substituer au rapport de force pour imposer des acquis sociaux durable

1895-2015, l'avenir appartient toujours à ceux qui luttent!



Frédéric BIROBENT
Secrétariat régional



ANRAS

« dénoncer la criminalisation de l'activité syndicale »

Pour les libertés d'actions et d'expressions syndicales !

Depuis plusieurs années, l'Association Nationale de Recherche et d'Action Solidaire, association du secteur médico-social présente en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, est dans une situation de conflit social majeur.

Dans un climat social délétère, l'intersyndicale de l'ANRAS a produit un tract en juin 2013. Celui-ci dénonçait le parachute doré du Directeur de l'époque, et la gestion désormais dévolue à la Directrice Générale Adjointe. Elle a porté plainte en août 2013...

En juin 2014 trois DSC (Délégués Syndicaux Centraux) CGT, FO et SUD sont mis en examen, deux DSC (CFDT et CFE-CGC) ainsi qu'un camarade de la CGT sont placés sous le statut de témoin assisté: nouvelle tentative de criminalisation de l'activité syndicale.

Parce que la CGT défend les libertés d'actions et d'expressions syndicales, les camarades ont revendiqué la paternité de ce tract intersyndical. Démarche syndicale digne, juste et responsable. Malgré les pressions et la répression, les syndicalistes sont déterminés à œuvrer collectivement pour l'intérêt des salariés et des usagers.

Les DSC mis en examen ont été convoqués au tribunal correctionnel de Toulouse ce lundi 19 janvier 2015 à 14 heures, prévenus par huissier de justice à leur domicile le jeudi 8 janvier. C'est pour « injure publique et propos outrageants » que les 3 DSC comparaissent devant le tribunal. En effet, c'est une phrase dudit tract qui est évoquée dans l'affaire; elle a été qualifiée pénalement d'injure publique, tombant sous le coup de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse!

Alors... certainement que la CGT dérange, qu'elle bouscule. Mais à l'heure où le « dialogue social » est de tous les discours, nous nous interrogeons et condamnons avec la plus grande fermeté cette attitude qui consiste à mettre à mal des individus pour tenter de bâillonner la CGT, et par conséquent les salarié-e-s qui lui font très majoritairement confiance.

Cette pression n'est pas nouvelle au sein de cette association, nous l'avons dénoncée à plusieurs reprises. Elle doit maintenant cesser.

Pour dénoncer la criminalisation de l'activité syndicale, pour la défense des libertés d'expressions et d'actions syndicales, plusieurs centaines de salarié-e-s sont venu-e-s exprimer leur soutien aux camarades et leur

indignation quant au traitement de cette affaire.

Lors de l'audience, l'aspect public a été rejeté. Cependant, l'injure privée a été retenue. La plaignante requiert 1 € de dommages et intérêts. Il n'en demeure pas moins que nous continuerons d'exiger la relaxe, comme l'a plaidé Me Denjean, avocat des 3 DSC. En effet, c'est bien sur le fond et sur les questions de libertés d'expression et d'actions syndicales que porte ce dossier. Il d'une ampleur politique forte et doit être porté par toute la CGT.

Cécile Pomies

Coordinatrice régionale CGT
Santé - Action Sociale

CHIVA



« Ils ont, nous avons gagné ! »

Les agents du CHIVA, et particulièrement le service maternité-gynécologie et le laboratoire, ont mené une lutte de plus de trois semaines en décembre 2014. 22 jours de grève et d'occupation des locaux pour exiger les moyens nécessaires pour une prise en charge de qualité des patient-e-s :

- pour la maternité, renforcement de l'effectif de maternité
- pour le laboratoire, maintien de l'effectif de nuit du laboratoire, renforcement de l'effectif de jour.

Cette lutte, elle n'a pas été seulement celle des salarié-e-s du CHIVA, elle a mis en exergue la détermination d'une population ariégeoise qui exige un service public fort... un service public qui soit en mesure de répondre de manière pérenne aux besoins des citoyen-ne-s. Il n'était

pas entendable, par exemple, que le service de maternité fasse les frais de mesures austéritaires, conséquences d'une loi de finance de la Sécurité sociale au rabais.

Déjà en 2013, autour des Urgences et des EHPAD, les Ariégeois-e-s étaient solidaires et la lutte alors exemplaire avait été gagnée.

La détermination commune qui fédère les salarié-e-s, les usagers et leur famille a amplifié cette mobilisation qui visait à s'ancrer dans la durée.

Malgré les pressions de cette direction qui feignait d'être sourde aux revendications et qui menaçait d'attaquer les salarié-e-s qui occupait les locaux (en toute tranquillité, qui n'empêchaient pas le bon fonctionnement des services et qui ne portaient pas atteinte aux règles de sécurité), la mobilisation a tenu dans

la durée... Ils ont, nous avons gagné ! Au-delà de ce conflit, ce sont des questions d'aménagement du territoire qui étaient sous-jacentes. En 2013, la même démarche avait été impulsée... « Sortir le conflit de l'établissement » : mobiliser avec l'interpro, avec la population, avec des associations d'usagers (droits de femmes, Indecosa-CGT...). C'est la détermination commune de toutes et tous qui a su fédérer les salarié-e-s, les usagers, les familles, la population. Et les solidarités ainsi générées ont permis de sortir, une fois encore, la tête haute de ce conflit. La démarche ainsi impulsée avec l'UD 09 sur le « travailler et vivre partout en Ariège » a conféré à ce conflit des bases sur les questions d'aménagement du territoire, pas seulement sur les questions sanitaires. Parce que partout en Ariège nous voulons vivre, travailler et nous soigner...

Parce qu'ensemble, nous exigeons un hôpital public fort, des services publics forts, dotés de moyens nécessaires pour une réponse aux besoins de qualité et de proximité.



Cécile Pomies
Coordinatrice régionale CGT
Santé - Action Sociale



Santé Action Sociale

« une belle victoire pour la CGT »

Etrange façon de préparer les fêtes de fin d'année à l'ALGEEI 46... En effet, c'est quelques jours avant Noël que des élus Délégués du Personnel (DP) et candidate au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHS-CT) de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) « le Pas-Sage » ont été sous le coup de mesures disciplinaires.

En juin 2014, après la démission des élus DP, la CGT présente une liste électorale à l'ITEP. Avec une participation de plus de 66 %, les salarié-e-s élisent la CGT, porteuse de propositions et de changements au sein de cette association. Conditions de travail difficiles, moyens attribués pour la prise en charge des usagers insuffisants : les élus ne méritent pas dans leur lutte pour améliorer la vie des salarié-e-s et des usagers dans cet établissement.

Alors qu'ils avaient témoigné auprès des Prud'hommes pour soutenir un de leur collègue licencié, des syndiqué-e-s CGT ont été soumis à des pressions de la part de la direction (intimidation, soupçons de maltraitance). Cette question a été portée auprès du CHS-CT et une enquête a débuté le 9 décembre dernier. Dès le lendemain, 10 décembre, deux syndiqué-e-s CGT (l'un élu DP,

l'autre membre du CHS-CT) sont mis-e-s à pied à titre conservatoire alors que rien ne semble le justifier.

Le 11 décembre, c'est au tour du titulaire DP CGT (alors qu'il effectuait sa mission d'IRP) de se voir imposer de quitter l'établissement...

Le 12 décembre, il recevait un courrier en recommandé avec accusé de réception, le convoquant à un entretien préalable à sanction disciplinaire le 19 décembre.

L'enchaînement de la situation, le calendrier des événements, nous amène sérieusement à nous poser des questions quant à la notion de dialogue social au sein de cet établissement.

Une lutte de plusieurs jours, plusieurs rassemblements, une médiatisation de l'affaire, un soutien et une mobilisation sans faille de l'USD et de l'UL de Figeac, relayée par l'UD 46 ont permis de rencontrer la direction de cet établissement. Les salarié-e-s ont été réintégré-e-s et c'est une belle victoire pour la CGT!

Cécile Pomies

Coordinatrice régionale CGT

Santé - Action Sociale



Assemblée Générale de l'IRHS



« mesurer le chemin parcouru »

Une quarantaine de participant-e-s, adhérent-e-s et invité-e-s de l'IRHS étaient présents pour assister ce matin du 6 novembre 2014 à AUCH à l'assemblée annuelle de notre institut. Les militant-e-s de l'Institut du Gers s'étaient mobilisés avec leur dynamisme habituel pour organiser une réception digne de l'évènement qui se déroulait cette année, dans le cadre de notre trentième anniversaire. Nous avons accueilli, André Narritsens membre du CA et du bureau de l'IHS représentant notre institut national, des membres de la direction de l'UD du Gers dont le secrétaire général Eric Cantarutti.

Après les mots de bienvenue par Angel Rossi, président de l'IDHS 32, Martine Bernard-Roigt présentait le bilan d'activité et les perspectives de travail. Extraits :

« C'est la 2e fois que nous tenons notre AG à Auch dans cette belle salle du Mouzon et nous remercions nos amis de l'IDHS 32 de nous accueillir pour cette journée que nous espérons fructueuse pour notre réflexion. L'anniversaire de notre institut nous permet de mesurer le chemin parcouru, fait de hauts et de bas dans notre activité.

Au cours de cette année, les évènements politiques et sociaux furent nombreux, les élections municipales puis les sénatoriales ont montré la poussée des idées du Front National révélant encore

plus fortement les stigmates de la société. La crise n'en finit pas de produire ses effets néfastes. La crise morale de la société n'épargne aucune catégorie de la société y compris la CGT elle-même. En effet une crise est ouverte en son sein avec « l'affaire de l'appartement du secrétaire général ».

Bien entendu, l'histoire nous montre que ce n'est pas la première crise que traverse la CGT, les enjeux politiques majeurs pour l'organisation syndicale était, alors, connus. Aujourd'hui ils ne s'affichent pas réellement dans le cadre d'une confrontation d'idées qui serait, pour le moins, plus salutaire pour les militant-e-s, les adhérent-e-s et la direction de la CGT elle-même.

Au lieu de cela l'étalage médiatique, les spéculations en tout genre sont l'occasion de porter des coups à notre syndicat dans un contexte où l'affrontement avec le capitalisme est féroce, affaiblissant notre organisation syndicale qui reste le seul rempart face aux appétits patronaux qui en redemandent encore plus encouragés par les renoncements successifs du Président de la République et des gouvernements successifs, Ayrault-Valls.

[...] 2014 est une année riche du point de vue de l'histoire. Nous avons particulièrement travaillé sur les 30 années d'activité de notre institut afin d'établir une rétrospective que nous avons publié sous forme d'une

plaquette. Ce travail de recherche sur les archives a eu pour ambition de faire connaître aux militant-e-s en charge de l'activité syndicale aujourd'hui, les circonstances de la création de notre IRHS, de son développement, les questions qui l'ont traversé. Certaines sont d'une singulière actualité et traversent encore nos débats aujourd'hui. [...] Notre assemblée aujourd'hui doit se prononcer sur le projet intitulé « Le réseau des instituts CGT d'Histoire Sociale en Midi-Pyrénées, fonctionnement et coopérations » il s'attache à définir les modes de relations entre instituts en Midi-Pyrénées, dont l'évolution est devenue nécessaire par la croissance de l'activité et la présence de 7 instituts territoriaux et d'un collectif d'institut professionnel. [...] »

A l'issue de la discussion le texte a été adopté par 19 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

L'après-midi s'est poursuivie avec la présentation d'une conférence sur le CNR, son histoire, son programme par André Narritsens de l'IHS CGT, devant un auditoire fourni et très attentif.

Martine Bernard-Roigt
Présidente de l'IRHS de Midi-Pyrénées



Frédéric Birobent, Secrétariat régional

12e Conférence Régionale

Les 17 et 18 décembre 2014, s'est tenue, à Luz Saint-Sauveur (65) la 12e Conférence Régionale CGT Midi-Pyrénées.

FEUILLE DE ROUTE

Chers Camarades,

Comme cela a été dit lors du rapport introductif, nous sommes partis du travail engagé depuis 4 ans, de l'année de débat sur l'évolution de notre outil et de vos interventions lors de cette conférence, pour construire notre feuille de route pour les 3 années à venir.

Cela nous permet de pointer les objectifs qui paraissent prioritaires. La question de « Vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées » a été réaffirmée et valide notre volonté de travailler ensemble pour gagner. Ce n'est pas nouveau et vous avez exprimé une envie de bouger et de faire avancer les choses.

Le débat sur l'outil régional a démontré que nous avons besoin de crever l'abcès et que nous sommes prêts à aller de l'avant désormais. Il aura fallu 9 mois de débats francs, sans concession, pour aboutir, et nous permettre de retrouver unité et cohérence.

Nous devons trouver les outils pour porter nos ambitions de reconquête industrielle et de reconquête des services publics pour répondre aux enjeux territoriaux.

La table ronde sur la « réforme territoriale » a bien montré le besoin de travailler très vite toutes les questions qu'elle engendre.

Une journée d'étude, comme demandé, sera programmée très rapidement. Nous vous proposons d'inviter les camarades de Languedoc-Roussillon pour aborder ensemble les enjeux consécutifs à cette réforme.

La 2e table ronde, centrée sur des exemples de luttes gagnantes pour la défense de services publics de proximité, démontre, s'il en était besoin, la nécessité de construire des rapports de force, localement, autour des convergences de ces luttes, entre nos professions et les territoires.

Dans ce sens, il apparaît intéressant de développer une démarche de projets qui vienne des spécificités des territoires, des professions et des filières.

Vous l'avez dit, l'industrie, les services publics, les transports, l'énergie, l'environnement, l'aide à la personne, etc., sont des questions primordiales pour le maillage territorial, nous permettant de fédérer, salariés et citoyens, et donc élargir le rapport de force.

La place des usagers étant centrale dans notre démarche, nous vous proposons que le Comité régional travaille à la coordination de l'activité INDECOSA au plan régional.

Le comité régional retient l'idée de faire de la journée du 22 janvier 2015, à Montauban, une initiative régionale autour de la défense de tout ce qui touche à la protection sociale.

Le comité régional propose de faire un point d'étape avant la prochaine conférence régionale pour vérifier si nous sommes toujours en adéquation

avec les débats de ces 2 jours et pour approfondir les sujets et les perspectives que nous aurons travaillés ensemble, notamment :

- Les questions de vie syndicale, formation syndicale, élus et mandatés
- Santé travail
- Le développement humain durable,
- La reconquête de l'industrie et des services publics,
- La formation professionnelle et syndicale,
- La réforme territoriale,
- Le Financement de l'économie.

Evidemment, pour mettre en œuvre les grandes orientations du document, en lien avec les débats, vont se mettre en place des collectifs de travail.

Les débats ont démontré par vos interventions les grandes compétences que nous détenons sur les territoires, dans nos professions, ce qui nous amène à faire appel à votre implication et votre engagement pour faire vivre ces différents collectifs. Dans ce cadre le lien avec nos élus et mandatés sera déterminant.

Considérant l'activité des élus et mandatés comme une activité militante à part entière de notre organisation, nous vous proposons d'organiser dès le 1er semestre 2015 des assises réunissant l'ensemble des élu mandatés régionaux.

Cette feuille de route permettra à la CGT régionale d'être au plus près des salariés et des territoires pour être encore plus efficace dans nos luttes.

Dans le même temps, nous avons l'ambition de participer au débat et à l'activité de toute la CGT.

12e Conférence Régionale



L'OUTIL RÉGIONAL

Chers Camarades,

Nous avons décidé de mettre à l'ordre du jour de notre conférence l'outil régional.

En effet, il a été secoué par de nombreuses turbulences depuis quelques mois, ayant entraîné le départ de Roger-Pierre LEMOUZY. Nous devons donc prendre le temps d'échanger et de réfléchir collectivement de quel outil pertinent nous avons besoin. Est-il suffisant pour porter nos ambitions et les travailler collectivement ?

Les comités régionaux ont été créés il y a 45 ans, légèrement moins en Midi-Pyrénées (43 ans). En effet, il a été constitué le 29 juin 1971 et s'appelait à l'origine « Comité régional de coordination Midi-Pyrénées de la CGT ».

C'est le 37e Congrès confédéral, en 1969, qui a traduit dans les statuts l'existence et la mission des Comités régionaux.

Cette décision résultait, malgré l'échec du référendum organisé par De Gaulle à propos de la régionalisation, de la mise en place des instances régionales dont la CGT avait, dès cette époque, montré les objectifs visés par le pouvoir et le capital.

Pour ces derniers, cela signifiait assurer leur mainmise sur les régions pour favoriser la pénétration des firmes, transférer une part importante des charges financières incombant à l'Etat vers les régions, les départements et les communes,

maitriser l'aménagement du territoire dans le sens des intérêts du capital et, déjà, assurer la coordination des politiques régionales au niveau européen.

C'est pour toutes ces raisons que les Comités régionaux CGT ont été créés. Composé à l'origine des 8 Secrétaires généraux d'Unions départementales et du Secrétaire régional, il a évolué, notamment lors de la 10e Conférence régionale en 2007, à Colomiers, pour arriver, après la 11e Conférence régionale, en 2010, à Auch, à une composition comprenant les 8 Secrétaires généraux d'Unions départementales, des représentants des Fédérations, des représentants de bassins d'emplois, le responsable du Groupe CGT au CESER et les membres du Secrétariat.

Cette évolution était nécessaire par les transformations du salariat et la montée en puissance des enjeux régionaux sur lesquels UD et professions doivent intervenir ensemble.

Cette évolution a permis, suite aux croisements de la réflexion des Unions départementales, des professions et/ou des bassins d'emplois, de travailler de nouvelles initiatives régionales dans les territoires, en étant plus efficace au service de l'action revendicative en Midi-Pyrénées. De plus, nous sommes parfaitement en phase avec les réflexions des 49e et 50e Congrès confédéraux sur les enjeux territoriaux. Bien entendu, le rôle du Comité régional est bien différent de celui d'une Union départementale et

n'est pas celui de la Confédération en région.

L'enjeu est bien de mettre en œuvre une démarche syndicale offensive, à partir des réalités les plus concrètes et les plus locales en intégrant les enjeux industriels, d'aménagement du territoire et de services publics de qualité et de proximité.

L'émergence du fait régional est incontestable. La montée en puissance des régions d'un point de vue économique, social, politique et institutionnel se fait sans que s'exerce réellement la « vie démocratique régionale » !

L'échelon régional est aujourd'hui un échelon essentiel de mise en œuvre des politiques nationales. Et, malheureusement, les réformes actuelles vont accentuer encore plus ce processus, les choix d'aménagement ou de remodelage du territoire allant bien entendu de pair avec la remise en cause des services publics.

La prise en compte des enjeux territoriaux est devenue un enjeu majeur pour toute la CGT. C'est une responsabilité partagée par toutes les organisations de la CGT.

Les évolutions institutionnelles ont redistribué les cartes des responsabilités et des compétences. De nombreux services publics (énergie, transport, communication...) assurant la solidarité entre les populations, sont menacés de démantèlement.

Les choix d'organisation et d'investissement des grands groupes façonnent la répartition des activités productives et des emplois, accentuent

la concentration des emplois dans les métropoles régionales. Ainsi des mouvements multiples modifient en profondeur le tissu économique et social et nous confrontent à de nouveaux défis d'organisation dans les territoires. Certaines compétences de l'État sont désormais exercées par des collectivités locales tandis que progressent la régionalisation et la métropolisation.

Sur la région Midi-Pyrénées, ces évolutions augmentent la concurrence entre les territoires, laissant sur le bord de la route des populations entières. Elles ont également de graves conséquences sur la vie et la santé des salariés au et hors travail.

L'attachement des salariés et populations à leur territoire est une réalité. Notre slogan « Vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées » confirme bien la prise en compte de cela.

Le Comité régional CGT Midi-Pyrénées est donc au centre d'enjeux revendicatifs complexes, diverses, mais communs à tous les salariés, quel que soit le département dans lequel ils vivent, quel que soit le département dans lequel ils travaillent.

De quoi avons-nous besoin au niveau du Comité régional CGT Midi-Pyrénées pour être à la hauteur des enjeux sociétaux et régionaux auxquels nous avons à répondre?

Nous ne partons pas de rien, bien évidemment. 43 ans d'expérience comptent énormément. Mais s'il faut reconnaître que le Comité régional CGT Midi-Pyrénées a une Histoire, il faut aussi reconnaître qu'il a souvent trainé des histoires.

Le Comité régional a traversé une période de turbulences internes dans un passé très récent. La confiance entre les dirigeants du Comité régional s'est délitée au cours des dernières années, cassant une dynamique de travail collectif. Des mots qui ne font pas partie du vocabulaire CGT ont été prononcés ces derniers mois. J'insiste sur la nécessité du respect mutuel entre militants dans la conduite de nos discussions.

Il est maintenant temps de retrouver un second souffle et de repartir sur des bases plus sereines pour aller de l'avant et se remettre en capacité de répondre aux problématiques qui nous seront posées très prochainement, quand elles ne nous percutent pas déjà. Beaucoup de salariés veulent une CGT qui donne confiance, une CGT qui, dans ses domaines d'intervention, contribue à alimenter l'espoir dans une période où beaucoup est fait pour inciter au découragement et à la résignation.

Nous pouvons aborder tous les sujets, sans tabou, mais à condition d'être obsédés à chaque instant par l'objectif d'être plus forts à l'arrivée, c'est à dire en meilleure capacité de défendre les intérêts des salariés.

Dans le document « l'outil régional », vous avez la composition du futur Comité régional (26 membres), la composition de son Secrétariat (6 membres) ainsi que la prise de décisions.

Il faut noter que les membres du comité régional sortant ont validé la présence des fédérations et sont allés plus loin puisqu'ils ont validé l'entrée d'une nouvelle fédération, à savoir celle des Finances, au vue des enjeux économiques qui émergent et pour nous aider à préparer certaines interventions et analyser certaines données, comme à la BPI, Midi-Py Expansion, etc.

Ce qui a cristallisé énormément de rancœur, de frustration, voire de violence entre nous, et occupé énormément de débats, est bien la prise de décision. Sur cette question, on ne peut que constater un recul par rapport aux pratiques récentes du Comité régional depuis 2007. Je tenais à le dire car il n'y a rien de pire que des faux débats ou des débats non abordés dans la CGT!

Il faut maintenant dépasser cela et avancer tous ensemble, afin que le Comité régional se remette au travail. Différents groupes de travail vont être remis en place: sur la protection sociale, la formation professionnelle, la formation syndicale, Services publics, réforme territoriale, handicap,

Oncopole, Artisanat, etc. Tous ces groupes de travail restent sous l'autorité du Comité régional. Leur rôle est de préparer le travail du Comité régional en étudiant les problèmes spécifiquement régionaux. Ces outils approfondissent la connaissance des sujets dans le souci d'aider au développement des luttes.

Ces outils sont créés en fonction des besoins, leur travail étant lié à l'examen d'un problème qui surgit dans l'actualité régionale. Leur composition s'appuie sur les compétences, le goût et l'envie des militants des organisations de la région. Outre les services qu'ils rendent à l'activité du Comité régional, ils sont des lieux de formation de militant à l'échelle régionale et participent à l'élargissement du travail collectif et de la démocratie.

Le Comité régional, c'est aussi plus de 140 camarades mandatés ou élus au niveau régional. Le temps a fait que les liens se sont souvent distendus avec l'organisation.

Nous devons réfléchir plus collectivement à qui on mandate, sur quels mandats, sur quelle durée, avec quels moyens?

Cette question sera traitée en priorité au sortir de la 12e conférence avec un travail en profondeur nécessaire et incontournable: fiches sur chaque mandat, avec la fréquence des réunions (mensuelles ou bi-annuelles), la durée des mandats, les lieux de réunions, etc...

Parmi tous ces mandatés, 13 camarades (sur 119 membres) représentent la CGT au sein du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER), dans les différentes commissions (Aménagement du territoire; Activités économiques; Recherche, transfert, innovation; énergie; Affaires sociales et culturelles; Education, emploi, formation, sports; Plan et financement).

Qu'est-ce que le CESER? La définition officielle est la suivante: « Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional est la deuxième assemblée régionale après le Conseil régional. Placé

12e Conférence Régionale

auprès de celui-ci, cette assemblée a un rôle consultatif.

L'activité de ces militants est placée sous la responsabilité du Comité régional qui les désigne. Le Comité régional doit veiller à leur formation et information, et organiser entre eux l'échange d'expérience, les associer pleinement à son travail, à celui de ses commissions. Un animateur est désigné parmi eux pour assurer la coordination du groupe et participer de plein droit aux plénières du Comité régional.

Le rôle et le mandat des camarades du CESER ne peuvent se concevoir que dans la dynamique de construction d'un rapport de force à l'échelon régional.

Le CESER reste un lieu d'action syndicale, est une source d'informations, mais surtout une tribune pour dénoncer la déclinaison régionale des politiques d'austérité et faire valoir les revendications des salariés. Beaucoup de choses restent à construire, par exemple, ne pourrait-on pas réfléchir à une association de consommateurs, Indecosa CGT, régionale, pour coordonner les associations départementales ?



D'autres outils sont à notre disposition pour former ou informer nos militants et au-delà les salariés.

Par exemple, l'Institut régional du travail (IRT) à Toulouse. Il doit nous aider à définir des plans de formation au plus près des besoins syndicaux, renforcer l'audience de l'IRT auprès des syndicalistes, faire reconnaître l'expérience des militants et le fait syndical, bref contribuer à renforcer la qualité de vie syndicale.

L'Institut Régional d'Histoire Sociale de Midi-Pyrénées (IRHS) fête ses 30 ans. L'objectif est la collecte, la préservation et la valorisation des archives du mouvement ouvrier et de la CGT en particulier afin de la transmettre aux jeunes générations de militants. Il a ainsi été à l'initiative de la constitution d'un fonds d'archives important.

Une association, Tourisme Loisirs Culture (TLC), est l'association régionale de tourisme social a été mis en place par les 8 Unions départementales de la région.

Cet outil issu de l'économie sociale et solidaire défend le droit aux vacances, aux loisirs et à la culture pour tous. Droit qui est une des plus belles conquêtes du mouvement social de la CGT.

Je ne ferai pas plus long, Corine vient de vous en faire la présentation. J'insiste sur le fait que TLC est un outil CGT et que seules les adhésions peuvent lui permettent de vivre et répondre ainsi aux besoins en matière de tourisme et de culture.

En conclusion, nous ne partons pas

de rien. Mais la dernière période nous oblige et nous obligera à rester vigilants pour que tous les membres du Comité régional se sentent réellement porteurs d'une politique régionale CGT, que tous les élus et mandatés se sentent réellement intégrés au Comité régional et au travail collectif de celui-ci.

Il est temps de réaffirmer haut et fort l'utilité de l'outil régional.

La vraie difficulté réside dans le fait de faire vivre la corrélation entre d'une part la place et le rôle du Comité régional pour que son activité soit une contribution, un plus pour chaque Union départementale, pour chaque fédération, et, d'autre part, faire que l'originalité de l'activité régionale puisse se réaliser, s'exprimer au plus près des salariés, des citoyens.

Afin que le Comité Régional accentue et poursuive son action, il doit redevenir ce lieu d'échanges, de construction d'initiatives, d'actions régionales, et de conquêtes, un véritable lieu de mise en commun et de décision de notre activité régionale CGT.

Camarades, nous aurons besoin de confiance et de sérénité entre nous pour travailler. Faisons en sorte de les restaurer le plus rapidement possible. Et cela doit commencer dès aujourd'hui.

Je vous remercie

Lionel Pastre
Secrétaire du Comité Régional



Les interventions de la CGT

« une belle victoire pour la CGT »

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CESER MIDI-PYRÉNÉES DU 16 DÉCEMBRE 2014

Examen du projet d'avis sur la réforme territoriale

Extraits de la déclaration du groupe CGT (lue par Jacky GAILLAC)

[...] L'Assemblée nationale a voté, mercredi 19 novembre, en seconde lecture, confirmé le 26, puis à entendre les propos de notre président dans son introduction, devrait adopter définitivement demain, l'article 1 du projet de loi relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral.

Avec ce vote, après de longs débats, les députés découpent la France métropolitaine en 13 régions par fusion de régions.

Les nombreuses cartes des nouvelles régions proposées, votées, supprimées, revotées, ainsi que les débats vifs entre élus sur les périmètres régionaux confirment, si besoin était, l'absence de projets de territoire, donnant du sens au quotidien des citoyens, permettant d'assurer un avenir individuel, donnant une identité collective. Elles confirment ainsi l'absence de perspectives de développement équilibré de nos territoires.

La réforme territoriale ne saurait se résumer à une question de géographie, de périmètre, ou de surface. Il s'agit pour nous de questionner sur le sens même de la réforme en regard des besoins socio-économiques et culturels des populations, ainsi que du niveau de proximité le plus pertinent. Cela interroge en conséquence sur les compétences des diverses collectivités et sur leurs nécessaires coopérations.

Ce nouveau puzzle institutionnel va au contraire accroître la perte de repères, de sens, accroître les inégalités dans notre société qui se délite déjà fortement.

Ce découpage, centré sur les métropoles et les pôles d'excellence, appuyé sur des raisons économiques et financières visant à placer la France et les régions dans la compétition européenne dans le

cadre d'une politique d'austérité - politique de l'offre et réduction des dépenses publiques - n'apporte pas de solutions à la crise actuelle.

- Il ne répond pas aux besoins de la population.
- Il met les territoires en concurrence quand il faudrait plus de coopération entre eux.
- Il ne vise au final qu'à servir les intérêts des grandes entreprises et du capital.

L'impact concret de ce remodelage institutionnel - fusion des régions, affaiblissement et/ou disparition des départements, regroupement des intercommunalités, métropoles - couplé avec une nouvelle répartition des compétences des collectivités territoriales et avec la réforme de l'Etat, reste à mesurer pour les territoires et pour la vie quotidienne des citoyens.



Les interventions de la CGT



« Elle n'est acceptable ni sur la forme, ni sur le fond »

Contrairement à la politique gouvernementale, cela demande la mise en œuvre de nombreuses politiques publiques, le développement des services publics et une vraie politique de réindustrialisation de notre pays, pour un aménagement du territoire répondant aux besoins sociaux, économiques et environnementaux.

Cette réforme est avant tout marquée par l'absence de tout débat public. Elle va pourtant fortement impacter la vie quotidienne des populations. La CGT condamne ce déni de démocratie.

Cette réforme ne répond aucunement aux urgences de la situation de notre pays. Elle n'est acceptable ni sur la forme, ni sur le fond.

- En ce qui concerne les CESER, plusieurs pistes de réflexion auraient pu être explorées en amont de la réforme.

Qu'en a-t-il été ?

- La réforme territoriale est accompagnée d'une réforme de l'Etat en territoire interrogeant sur

l'élargissement des possibilités de saisine des CESER.

En a-t-il été question à un moment quelconque ?

- L'apparition des métropoles pose la question de l'articulation métropole - région - CESER. Les CESER, à l'instar des conseils de développement, ne peuvent être assimilés à l'effectivité de l'organisation de la démocratie sociale en territoire.

Par contre, les compétences et les prérogatives des collectivités locales et singulièrement celles des régions pourraient être étendues, appelant des moyens nouveaux pour les CESER.

En a-t-on entendu parler ou a-t-on été invités au débat ?

[...] Enfin, la CGT ne saurait accepter que certains élus politiques, profitant de la période pour se laisser aller à de vieux rêves, puissent proposer et faire adopter à une assemblée régionale un amendement proposant rien de moins que de diminuer la représentation de la société civile dans les

CESER et de donner pleinement la main au président de région sur la nomination d'un quart des membres de cette assemblée consultative. Ne faut-il pas voir dans cette initiative la volonté de recyclage d'élus qui ne retrouveraient pas de place dans les futurs hémicycles régionaux ? Si tel n'était pas le cas, il n'en demeure pas moins que cette démarche est révélatrice du mépris que peuvent porter certains élus à l'égard de notre institution et qui fait fi de la société civile qu'y représentent nos organisations, ainsi qu'à la diversité d'opinions qui s'exprime dans notre assemblée. Sommes-nous si dérangeants que l'on veuille nous réduire au silence, voire nous éliminer ?

Pour répondre à la question posée il y a quelques minutes par le rapporteur de l'avis, il s'est tout de même trouvé 61 élus régionaux (en Midi-Pyrénées, ndla) pour adopter cet amendement de dernière heure et seulement 13 à s'y opposer, sur une assemblée de 91...

La CGT ne peut que donner son assentiment aux constats et propositions qui sont faits dans l'avis qui est présenté aujourd'hui. Même si nous aurions souhaité un débat plus large et plus approfondi, nous y retrouvons nos préoccupations et un certain nombre de nos propositions [...]

Le groupe CGT a voté l'avis.





Elections Fonctions Publiques

Les salariés de la Fonction publique ont envoyé un signal clair

Le 4 décembre dernier, avaient lieu des élections revêtant une importance capitale pour la CGT, et au-delà.

Fin 2011, 248130 salariés travaillaient dans la fonction publique en Midi-Pyrénées, soit 4,5 % des effectifs nationaux. Plus de 40 % relevaient de la fonction publique de l'Etat, 37 % de la fonction publique territoriale et 19 % de la fonction publique hospitalière.

Ces élections revêtaient une importance capitale. Tout d'abord, parce que, pour la première fois, 5,2 millions de fonctionnaires ou assimilés allaient voter, le même jour, pour élire des dizaines de milliers d'élus et mandatés (en CAP, Comité technique ou encore CHSCT), dans 22000 institutions représentatives du personnel. C'est la première fois dans notre pays qu'un événement d'une telle portée se déroule.

Et la CGT se devait d'être à la hauteur de cet événement. Il est utile de rappeler que la CGT, avant ces élections, était la 1re force syndicale dans ce pays et également la 1re force syndicale dans la fonction publique.

Tout l'enjeu était bien de le rester à minima!

On savait, et peut-être encore plus dans la période, que la CGT allait être regardée, pour ce que l'on est, et pour ce que l'on porte.

Ces élections se sont déroulées sur

fond de grandes insatisfactions sociales après des années de gel des salaires des fonctionnaires et agents publics, de suppressions massives d'emplois (150000 agents en moins au niveau national depuis la mise en place de la RGPP), de précarité galopante, de remises en cause des missions et des budgets publics qui leur sont affectés.

Les agents ont de plus en plus de mal à tenir ce qui est le cœur de leur métier, à savoir des services publics de qualité!

Nous avons dit, lors d'une soirée spéciale élections, le 15 octobre dernier, à Toulouse, qu'à travers le score que ferait la CGT, et au-delà du poids et de la représentativité qui seraient donnés à chaque organisation syndicale pour les 4 ans à venir, ça serait aussi un signe fort donné à la politique du gouvernement! Car le score dirait si les agents de la fonction publique condamnent ou pas leur patron, à savoir le gouvernement!

Et nous étions convaincus que, le 4 décembre au soir, la CGT sortirait plus forte du verdict des urnes!

Les salariés de la Fonction publique ont envoyé un signal clair.

Avec un résultat de 23,1 % la CGT confirme sa première place devançant de 4 points la seconde organisation. Pour la CGT ce résultat est un encouragement à se tourner vers tous les salariés, quelque soient

leurs statuts et leurs situations.

Au-delà de la disparité de ces résultats, le recul de 2,3 % de son audience sur l'ensemble de la Fonction publique invite la CGT à réfléchir à son activité.

Sur la région Midi-Pyrénées, au niveau de la fonction publique territoriale, en CTP, la CGT arrive en tête avec 36 % (29,49 % au niveau national), laissant la 2e organisation, la CFDT, à 21 points. On peut noter que la CGT est à pratiquement 57 % en Ariège.

Concernant la fonction publique hospitalière, là aussi, la CGT confirme sa place de 1re organisation syndicale, avec plus de 46 % du scrutin au Comité Technique d'Etablissement, en région Midi-Pyrénées.

On peut noter la victoire historique dans l'Aveyron, où la CGT devient 1re organisation syndicale avec 33,09 %. Le Gers se démarque également avec une progression de la CGT de près de 3 points, avec 63,49 %. Dans les Hautes-Pyrénées, la CGT progresse également avec 54,37 % et en Ariège, la CGT se maintient en totalisant 59,36 %.

On peut bien entendu se féliciter de tous ces résultats et je pense que nous pouvons saluer toutes et tous les militants de la CGT qui se sont investis fortement, au quotidien, au plus près des agents, dans cette campagne électorale.

Lionel Pastre

Secrétaire du Comité Régional

Ratier Figeac



« les salariés réunis sont une force »

Une année pleine d'espoir s'ouvre pour les salariés de Ratier-Figeac dans le Lot.

Après une semaine de mobilisation, ils ont obtenu 50 € d'augmentation. Le 19 décembre, la direction de Ratier-Figeac attaquait les NAO (négociation annuelle obligatoire) proposant 0,8 % d'augmentation générale (A. G) et 0,6 % d'augmentation individuelle (A. I) pour les non-cadres.

Le jeudi 8 janvier, après négociation, la direction est revenue avec la proposition de 1 % d'AG et 0,6 % d'AI. Cette AG de 1 % représente entre 15 et 20 € pour les 500 ouvriers de l'entreprise. La direction, considérant que les négociations étaient terminées, a convoqué les délégués syndicaux pour signature, le lundi 12 janvier à 14 heures Or, à 13h30, 200 salariés, réunis en assemblée à l'initiative de la CGT, ont porté collectivement une revendication légitime de 70 € pour tous et décident de se mettre en grève. Le personnel du soir et de nuit emboîte le pas pour rejoindre le mouvement. Le lendemain, le mardi 13, la CGT et des salariés en grève tractent, dès le matin et à midi, pour appeler au rassemblement et à la grève... Les rangs des grévistes grossissent d'heure en heure. Ainsi, 350 salariés

en grève contraignent la direction à faire une nouvelle proposition avec un plancher de 40 € et 0,6 % d'AI.

Mais, cette proposition, jugée insuffisante est rejetée par l'ensemble des grévistes. La mobilisation se poursuit. Mercredi 14 janvier au matin, vu l'ampleur du mouvement, la CFDT, qui ne revendiquait jusque-là qu'un plancher de 35 €, appelle à la grève en revendiquant « d'aller au-delà des 40 € » déjà obtenus la veille par la mobilisation des salariés avec la CGT. Le mouvement s'amplifie encore. A la fin de la deuxième journée de mobilisation, plus de 500 salariés sont en grève, la production est totalement arrêtée... Fidèle à la stratégie du dialogue social façon MEDEF, le PDG déserte l'entreprise pendant 2 jours...

Vendredi 16 janvier, les 500 grévistes contraignent la direction à proposer 50 € de plancher. Par vote, 66 % des grévistes expriment leur volonté de poursuivre le mouvement et de continuer de porter la revendication de 70 € pour tous.

Malgré l'expression démocratique, la CFDT annonce qu'elle reprend le travail et la CFE-CGC, qui jusque-là soutenait le mouvement « sans faire grève », appelle à retourner au travail. Seul le syndicat CGT reste aux côtés des salariés et continue de porter la revendication.

Lundi 19 janvier, la CGT étend la mobilisation par un rassemblement des salariés de Ratier avec le soutien des syndicats CGT des entreprises de la métallurgie du Lot, de l'Aveyron, de la Corrèze et de la Mécanic Vallée. La direction reste sur ses positions et ne fait pas de nouvelle proposition. Conscient et responsable du début jusqu'à la fin, les salariés grévistes ont alors décidé ensemble, avec la CGT, de suspendre le mouvement.

Au-delà des 50 € obtenus, cette lutte a montré que les salariés réunis sont une force et qu'ils pèsent sur le choix des dirigeants, cela s'appelle le rapport de forces.

De nombreux syndicats et salariés de la Mécanic Vallée (Lot, Aveyron, Corrèze) ont aussi exprimé que cette lutte est un exemple pour eux et un point d'appui pour revendiquer du salaire et du pouvoir d'achat, seuls garant d'un retour à la croissance. Gageons que la lutte des Ratier fera des émules. Déjà sur le Figeacois, la menace de mobilisation a freiné l'ardeur de quelques patrons.

La CGT de Ratier enregistre de nouvelles adhésions à la suite de cette lutte.

Alain Hebert
Secrétariat régional



